

**RAPPORT N°7 : BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général des impôts ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vu le Règlement budgétaire et financier adopté le 30 novembre 2023 ;

Vu l'avis et les propositions de la Commission Finances du 31 janvier 2024 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 08 février 2024 ;

M. le Président soumet au Conseil le budget primitif 2024 du budget principal présenté en annexe et qui peut se résumer comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BP 2024</b>
011	Charges à caractère général	5 024 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 741 500 €
014	Atténuations de produits	3 531 000 €
65	Autres charges de gestion courante	2 812 500 €
<b><i>Sous-total des dépenses de gestion courante</i></b>		<b><i>19 109 000 €</i></b>
66	Charges financières	182 000 €
67	Charges exceptionnelles	22 000 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>19 313 000 €</b>
023	Virement de la section de fonctionnement	1 620 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 442 000 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fct	- €
<b><i>Sous-total des dépenses d'ordre</i></b>		<b><i>4 062 000 €</i></b>
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 375 000 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BP 2024</b>
013	Atténuations de charges	140 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 582 329,70 €
73	Impôts et taxes	11 965 830,00 €
74	Dotations, subventions, et participations	4 929 400,00 €
75	Autres produits de gestion courante	479 600,00 €
<b><i>Sous-total des recettes de gestion courante</i></b>		<b><i>19 097 159,70 €</i></b>

76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	4 499,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>19 101 658,70 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 899 693,64 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 647,66 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fct	- €
<b>Sous-total recettes d'ordre et résultat reporté</b>		<b>4 273 341,30 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 375 000€</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2024
204	Subventions d'équipements versées	259 762,00 €
état III		
A2.1	Opérations d'équipement	3 381 672,05 €
20	Immobilisation incorporelles	72 001,18 €
21	Immobilisations corporelles	409 084,16 €
22	Immobilisations reçues en affectation	500,00 €
23	Immobilisations en cours	65 110,00 €
<b>Sous-total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 188 129,39 €</b>
13	Subventions d'investissement	13 660,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	805 544,84 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	15 900,00 €
27	Autres immobilisations financières (EPF, BA, Autres...)	300 200,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement de l'exercice</b>		<b>5 323 434,23 €</b>
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	373 647,66 €
041	Opérations patrimoniales	175 318,21 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	965 049,29 €
<b>Sous-total des dépenses d'ordre et résultat reporté</b>		<b>1 514 015,16 €</b>
<b>RAR 2023</b>		<b>762 550,61 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 600 000,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2024
13	Subventions d'investissement	773 078,80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00 €
204	Attributions de compensation	79 634,00 €
<b>Sous-total des recettes d'équipement</b>		<b>1 302 712,80 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 402 207,06 €
138	Autres subventions d'investissement	189 369,09 €

165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €
27	Autre Immobilisations financières	41 000,00 €
<b>TOTAL des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 037 288,95 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 620 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 442 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	175 318,21 €
<b>Sous-total recettes d'ordre</b>		<b>4 237 318,21 €</b>
<b>RAR 2023</b>		<b>325 392,84 €</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 600 000,00 €</b>

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- de procéder à un vote au niveau des chapitres budgétaires et des opérations ;
- d'adopter le budget primitif 2024 du budget principal ;
- d'autoriser M. le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans le plafond de fongibilité des crédits de 7,5 % des dépenses de chacune des sections, conformément à la nomenclature M57 et au Règlement budgétaire et financier de la collectivité ;
- d'autoriser M. le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.